



STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES  
PUBLICS

**DECISION N° 009/D/CIPM/SG/SIGAMP/04-25**

Déclarant infructueux certains appels d'offres et demande de cotation

**Le Maire de la Commune de Monatélé,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00000001/MINFI/CAB du 04 janvier 2025 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2025;

Vu la Décision Municipale n°016/DM/CM/SG/2024 20 du 28 mars 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé;

Vu l'appel d'appel d'offre N°01/AONO/C-MONATELE/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Monatélé ;

Vu l'appel d'appel d'offre N°07/AONO/CM/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à la construction de trois (03) bacs à ordures dans la ville de Monatélé;

Vu le dossier de demande de cotation N°001/DC/CM/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à l'équipement en matériel médical dans certains Centres de Santé Intégrés Lot 1 Centre de Santé de NGOMO Lot 2 Centre de Santé de NKOG BONG;

Vu le procès-verbal du 26 mars 2025 relatif à l'ouverture des plis par la CIPM de Monatélé;

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE :**

N° d'anc	Désignation du projet	Source de financement
1	l'appel d'offre N°01/AONO/C-MONATELE/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Monatélé	AONO/ BIP MINHDU
2	l'appel d'offre N°07/AONO/CM/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à la construction de trois (03) bacs à ordures dans la ville de Monatélé	BIP MINEPNDED
3	dossier de demande de cotation N°001/DC/CM/CIPM/2025 du 26 février 2025 relatif à l'équipement en matériel médical dans certains Centres de Santé Intégrés Lot 1 Centre de Santé de NGOMO Lot 2 Centre de Santé de NKOG BONG	BIP MINSANTE

**Article 2 :** la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Monatélé, le 02 AVR 2025

LE MAIRE

Ampliations :

- ARMP/YDE (pour publication)
- DRMAP/CE (COLEPS)
- DDMAP/L
- DDEPAT/L
- DD/DDVEL/L
- PDT/CIPM/MTLE
- SIGAMP/CM
- ST/CM
- ARCHIVES/CHRONO

